

PV du Conseil d'Administration du 29 juin 2013

Début du conseil à 9h30.

Présents : Y. Aubry, D. Barlet, V. Berthé, J.-P. Borel, G. Bourgeois, C. Fermanian, P. Foulon, G. Grancher, L. Guillopé, F. Klopp, O. Lafitte, P. Massart, G. Monna, L. Moser-Jauslin, A. Pasquale, G. Pagès, P. Pansu, M. Peigné, C. Ropartz.

Excusés : M. Vigué (procuration à C. Fermanian), C. Lacour, A. Szpirglas (procuration à D. Barlet), E. Matheron, A. Grigis.

La présidence de la séance est assurée par Valérie Berthé, le plus jeune membre du Conseil présent, jusqu'à l'élection du nouveau président.

V. Berthé proclame les résultats de l'élection des membres du Conseil d'Administration. Sont élus : Gérald Bourgeois, Patrick Foulon, Alain Grigis, Frédéric Klopp, Etienne Matheron, Pascal Massart, Gilbert Monna, Lucy Moser-Jauslin.

1) Approbation du PV du conseil de mai

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres de l'ancien Conseil (avec abstention des nouveaux membres).

2) Election du président et du Bureau

Marc Peigné se déclare candidat à la Présidence de la SMF et présente les grandes lignes de son programme. L'année précédente, dans laquelle il a été au Bureau en tant que trésorier adjoint, lui a permis d'appréhender au mieux toutes les responsabilités liées au rôle du président. Il remercie Aline Bonami, présidente sortant, pour le passage de témoin remarquable. Il rappelle les missions de la SMF, y compris celle de tutelle du CIRM, ainsi que le contexte actuel particulièrement difficile pour deux raisons :

- les difficultés financières de la SMF, liées à la crise économique et éditoriale,
- la chute des effectifs des étudiants, qui entraîne des fermetures de filières et de formations.

S'y sont ajoutés des conflits internes à la SMF, qui ont laissé des traces.

Le premier objectif de son action présidentielle sera de rassurer la communauté mathématique. Cet objectif sera réalisé :

- en comblant les retards de publication,
- en s'emparant des questions de formation,
- en contrôlant précisément les dépenses et en augmentant la diffusion des publications.

A moyen terme, la SMF devra réfléchir aux différents scénarios d'évolution des publications scientifiques, avec leurs incidences. Elle devra aussi s'ouvrir à d'autres publics que les universitaires, notamment les professeurs des classes préparatoires, et valoriser le travail des bénévoles.

M. Peigné procède à la présentation de sa future équipe.

Bureau de la SMF :

Vice Président « Publications », et directeur des publications : D. Barlet.

Vice Président « Enseignement » : J.-P. Borel.

Vice Président « Cellule de diffusion de Marseille » : G. Bourgeois.
Vice Président « Grand public » : P. Pansu.
Trésorière : C. Fermanian.
Trésorier adjoint : S. Seuret (membre du CA à coopter, voir ci-dessous).
Secrétaire : A. Pasquale
Outils informatiques en matière d'édition (archives...) : L. Guillopé.

Chargés de missions (invités aux réunions du Bureau selon l'ordre du jour) :

Communication et international : V. Berthé et A. Pasquale.
Informatique : G. Grancher.
Diffusion des publications : Y. Aubry.
Actions vers les médias : A. Bonami.
Relations avec les classes préparatoires : G. Monna.
Ressources humaines : M. Martin-Deschamps.

O. Lafitte interroge M. Peigné sur la façon dont la SMF s'ouvrira vers les écoles d'ingénieurs et se positionnera vis-à-vis des lycéens. M. Peigné répond avoir approché des enseignants du secondaire qui ont accepté de réfléchir sur ces points, mais qu'il sera nécessaire que tout le monde ait des idées de ce côté là.

On procède aux votes.

Election du président de la SMF : 18 « oui », 1 nul, 1 blanc.

M. Peigné est élu Président de la SMF.

Election du Bureau de la SMF et des chargés de mission : 20 « oui ».

La liste des membres du Bureau de la SMF et des chargés de mission proposée par Marc Peigné est approuvée à l'unanimité.

M. Peigné prend la présidence de la séance.

Le Conseil décide :

- a) de donner pouvoir à Marc Peigné (Président), Clotilde Fermanian (trésorière), et Stéphane Seuret (trésorier adjoint) sur l'ensemble des comptes bancaires et postaux ouverts au nom de la Société Mathématique de France à Paris (BNP, Banque Postale) et à Marseille (Société Générale).
- b) de donner pouvoir à Patrick Foulon et Gérard Bourgeois sur le compte « Société Mathématique de France » Société Générale (Marseille)
- c) d'autoriser N. Christiaen, K. Bonny, S. Albin, C. Ropartz, L. Cingal et C. Munusami à effectuer toutes les opérations postales.
- d) de confirmer l'adresse postale de la SMF : en effet toute correspondance postale ou bancaire doit être envoyée à l'Institut Henri Poincaré, 11 rue Pierre et Marie Curie 75231 Paris cedex 05.
- e) De donner pouvoir à Marc Peigné (Président) et Patrick Foulon sur les comptes bancaires ouverts au nom de CIRM-SMF à la Société Générale (n°37261712 et 37280704).

3) Mise en place de la nouvelle équipe

a. Lettre de mission sur les ressources humaines

La lettre de mission du Conseiller auprès du président de la SMF sur les ressources humaines, rédigée par A. Bonami et M. Peigné, est présentée au CA. Le mandat du conseiller est de quatre ans, afin d'assurer la continuité entre deux présidences. Le rôle du conseiller est de donner des avis en cas de recrutement, promotion, licenciement ainsi que sur l'équilibre des primes. Il veille au respect de la législation sur la formation et la santé au travail. Il a accès à tous les documents ressources humaines et peut être amené à rencontrer les salariés de manière confidentielle.

Quelques modifications du texte sont proposées :

« tout document qui lui semblerait utile » à corriger en « tout document qui lui apparaît utile », remplacer « en matière de formation » par « en matière de formation et de santé au travail », remplacer « à Sabine Albin » par « au membre du personnel chargé du volet social ».

Compte tenu des modifications du texte suggérées par le CA, la lettre de mission est approuvée à l'unanimité.

M. Peigné informe le CA que les fiches de poste des salariés de la SMF seront finalisées en automne.

b. Cooptation d'un membre du CA

Suite à une démission, il y a un siège non pourvu au Conseil ; un membre (avec mandat d'un an) est donc à coopter. Stéphane Seuret s'est déclaré candidat. Il a aussi accepté d'être trésorier adjoint, tout particulièrement chargé de la gestion éditoriale, du travail de rationalisation des dépenses et des recettes liées à la publication. Il veillera également que la chaîne de publication ne soit pas interrompue, ce qui est essentiel pour éviter des retards.

Mis au vote, la cooptation de S. Seuret est approuvée à l'unanimité.

c. Texte sur le vote électronique

Il s'agit de définir une procédure (interne) pour le recours au vote électronique en cas d'urgence. Un texte de référence a été élaboré par A. Bonami, J. Gillibert et M. Peigné, à l'initiative de l'ancienne présidente. M. Peigné explique que l'exercice a ses limites : le texte s'applique à des urgences moyennes, car il faut du temps pour le mettre en place. Le texte publié en urgence par la SMF et la SMAI au sujet de la qualification ne portait pas explicitement la mention « position du Bureau de la SMF », car il était co-signé par la SMAI. Plusieurs membres du Conseil commentent le fait que le président parle au nom de la SMF et qu'il est nécessaire de lui faire confiance. Il est proposé de retirer du texte la phrase sur l'affichage « position du Bureau de la SMF ». M. Peigné souligne que toute prise de position sera discutée au cours du premier Conseil qui suivra.

Compte tenu de cette modification, le texte sur le vote électronique est approuvé à l'unanimité.

d. Suppression de la qualification

Un texte court a été adopté par la SMAI et la SMF ; la SFdS a refusé de co-signer.

Voir <http://smf.emath.fr/content/13062013-menaces-sur-les-procedures-de-qualification>.

L'inquiétude porte sur la façon dont la qualification aux fonctions d'enseignant-chercheur a été supprimée. M. Peigné demande s'il y a des réactions sur le texte proposé. G. Bourgeois observe que cela aurait pu être l'occasion d'une déclaration à des journalistes.

e. Point sur les actions de la SMF

M. Peigné demande aux Vices Présidents en fonction de faire le point sur les différents dossiers qu'ils suivent.

Publications (D. Barlet) :

L'objectif est de combler les retards de publications avant fin 2013 et de vendre les livres qu'on fabrique (minimiser les coûts et augmenter la diffusion).

1. Abonnement électronique national

Des négociations sont en cours avec le CNRS pour un abonnement national électronique dès 2014 pour le *Bulletin*, les *Mémoires*, les *Annales de l'ENS* et la *RHM*. M. Peigné incite les membres du CA à communiquer dans leurs laboratoires afin que les bibliothèques maintiennent le supplément papier et leur adhésion à la SMF, qui leur garantit la réduction membre sur les ouvrages publiés par la SMF.

2. Comité éditorial

Un comité éditorial a été mis en place cette année à titre expérimental. Il s'est réuni en avril. Il est composé du Vice Président aux publications, P. Boulanger, P. Colmez, F. Loeser, C. Sabbah et S. Serfaty. Les principales recommandations du comité sont le passage à l'électronique d'*Astérisque* et la vente sur Amazon. Le passage d'*Astérisque* à l'électronique sera à faire, mais est financièrement inquiétant pour la SMF. Plusieurs questions se posent autour de la vente sur Amazon : charges, droits, fiscalité, image vis-à-vis de la communauté.

3. Vente d'automne

La vente d'automne effectuée en 2012 sera renouvelée en 2013 en version plus large. Elle peut permettre de vendre des livres dont le stock est important. Il y a eu 2000 volumes invendus cette année ; d'ici environ cinq ans, il n'y aura plus assez de place. Il faudra donc limiter les tirages, d'autant plus que l'abonnement national électronique fera sans doute diminuer les ventes papier. L'impression à la demande sera une procédure à prendre en compte à l'avenir, mais elle changera complètement les tâches du personnel. Pour l'instant, la priorité est combler les retards de publication. Est évoquée la question de la taille de la SMF, qui ne pèse qu'un millième de Springer. V. Berthé informe le CA avoir contacté des masters pour des ventes groupées de livres (Knuth, Behrends).

Grand Public (P. Pansu) :

Plusieurs actions entamées l'année dernière vont se prolonger.

1. Brochure « Explosion des mathématiques 2 »

La nouvelle édition de cette brochure, de 174 pages, devrait sortir en septembre. Il faudrait qu'elle soit disponible pour la Fête de la Science. Si sa fabrication est couverte par des subventions importantes (FSMP et Cap'Maths), la question de la diffusion est posée. La SMF enverra gratuitement la brochure à ses membres, mais elle ne peut pas se charger de toute la diffusion. Le CA approuve la possibilité que la Cellule de diffusion

de Marseille stocke et diffuse à la demande, avec facturation aux destinataires.

2. Prix d'Alembert

Créé par la SMF, qui le finance sur ses fonds propres, ce prix a un caractère francophone international et vise à encourager la diffusion de la connaissance des mathématiques vers un large public. Son montant est actuellement de 2000 euros, partagé entre deux lauréats lors de l'édition 2012. Le CA approuve le montant de 2000 euros pour 2014. Des économies seront faites sur les frais de jury du prix.

3. International Congress of Mathematicians (ICM 2014)

Un plan de communication (commun avec d'autres sociétés) autour du Congrès international à Séoul doit être mis en place. Des idées possibles sont : des petit-déjeuners avec des journalistes, envoyer 2-3 personnes à Séoul, tenir un stand (éventuellement avec d'autres partenaires pour partager les frais).

4. Autres événements

- Conférence dans le cadre des MPT2013 le 22 octobre 2013 à Marseille
- « Une question, un chercheur » : le 22 novembre 2013
- Cycle BnF 2014 : 14 janvier, 12 mars, 15 avril (dates encore incertaines)
- Journée des prix de l'Académie : le 11 décembre 2013 à Nancy.

Enseignement (J.-P. Borel) :

La réflexion est menée par la Commission enseignement, qui travaille par groupes.

1. Licence

Plusieurs dossiers sont en attente : la nomenclature des licences, les référentiels de la licence, la possible mise en place d'un stage en licence.

2. Métiers de l'enseignement

Les maquettes des masters enseignement ont été déposées. Il y a eu des retours négatifs. Un réseau d'une trentaine de correspondants a été créé suite à la réunion de janvier. Il y a eu peu de retours côté Professorat des écoles. Concernant le dossier Agrégation, l'impression est qu'il n'y aura pas de changements à ce niveau. Le rôle des PRAG dans l'enseignement supérieur a été une question sensible, qui semble avoir été abandonnée.

3. Master

Le dossier sur les Master redevient d'actualité avec la question de leur nomenclature, qui fera l'objet d'un arrêté en septembre. Une nouvelle version de la liste des intitulés circule (dans cette liste figurent séparément les intitulés « Mathématiques » et « Mathématiques Appliquées »). La proposition « Sciences Mathématiques » faite par la SMF n'a pas été retenue par le Comité de suivi. La SIF a rejeté l'intitulé Math-Info. La SFdS n'a pas obtenu d'intitulé comprenant le mot statistique. Les couplages sont exclus. Une contre-proposition avec une liste d'intitulés commune aux quatre sociétés savantes serait la meilleure stratégie, mais le délai de mi-juillet est court. J.-P. Borel contactera les responsables des autres sociétés savantes, M. Peigné contactera en particulier la SMAI. L'idéal serait des appellations simples : Mathématiques, Informatique et éventuellement des couplages. L'intitulé « Mathématiques et Applications » permettrait de mettre tous les parcours en mathématiques sous le même chapeau et d'éviter la fermeture de formations à effectifs très petits à cause de mentions d'intitulés différents au sein des mathématiques. D'un autre côté, si les intitulés sont communs, un tronc commun risque d'être imposé sur des parcours mathématiques très différents. J.-P. Borel regrette qu'on soit toujours mené à prendre des décisions très rapidement, sans avoir la possibilité de

réfléchir aux conséquences. La désaffection des étudiants pour les sciences et en particulier pour les mathématiques est à son avis le vrai problème et ce n'est pas lié à la nomenclature.

Informatique (G. Grancher) :

L'annuaire des mathématiques s'est enrichi (voir <https://plm.math.cnrs.fr/portail>). L'authentification est déléguée à l'institution d'affiliation ou bien est faite à partir du compte PLM. A partir du portail on aura l'accès à l'abonnement national électronique, d'où la contrainte pour les laboratoires de tenir à jour les listes de leurs membres.

4) Proposition de calendrier de travail pour l'année à venir

Le calendrier de travail pour l'année 2013-2014 est présenté au CA et approuvé.

5) Questions diverses

Rien à signaler.

La séance est levée à 12h05.

Récapitulatif des décisions :

- M. Peigné est élu Président de la SMF,
- La liste des membres du Bureau de la SMF et des chargés de mission proposée par Marc Peigné est approuvée à l'unanimité.
- La cooptation de S. Seuret est approuvée à l'unanimité
- Approbation de la lettre de mission sur les ressources humaines,
- Approbation du texte sur le vote électronique,
- La Cellule de diffusion de Marseille stockera et diffusera à la demande, avec facturation aux destinataires, la nouvelle édition de la brochure « Explosion des mathématiques »,
- Le montant du Prix d'Alembert 2014 est fixé à 2000 euros,
- Approbation du calendrier de travail du CA et du Bureau de la SMF pour l'année 2013-2014.

- Pouvoirs :

Le Conseil décide :

- a) de donner pouvoir à Marc Peigné (Président), Clotilde Fermanian (trésorière), et Stéphane Seuret (trésorier adjoint) sur l'ensemble des comptes bancaires et postaux ouverts au nom de la Société Mathématique de France à Paris (BNP, Banque Postale) et à Marseille (Société Générale).
- b) de donner pouvoir à Patrick Foulon et Gérard Bourgeois sur le compte « Société Mathématique de France » Société Générale (Marseille)
- c) d'autoriser N. Christiaen, K. Bonny, S. Albin, C. Ropartz, L. Cingal et C. Munusami à effectuer toutes les opérations postales.
- d) de confirmer l'adresse postale de la SMF : en effet toute correspondance postale ou bancaire doit être envoyée à l'Institut Henri Poincaré, 11 rue Pierre et Marie Curie 75231 Paris cedex 05.
- e) De donner pouvoir à Marc Peigné (Président) et Patrick Foulon sur les comptes bancaires ouverts au nom de CIRM-SMF à la Société Générale (n°37261712 et 37280704).